

SDAGE - Programme de mesures (PDM) 2022-2027, bassin Rhône - Méditerranée



Le programme de mesures 2022-2027 identifie les actions à engager pour atteindre les objectifs environnementaux du SDAGE notamment en terme d'état des milieux aquatiques par territoire, bassin-versant et masse d'eau. Environ 7 100 mesures sont à mettre en œuvre sur 6 ans, pour un coût estimé de 3,2 milliards d'euros, soit 534 millions d'euros par an, pour atteindre les objectifs de bon état des milieux aquatiques. Le programme de mesures précise la nature et la localisation des actions.

Auteurs du document : AERMC, COMITE DE BASSIN RHONE MEDITERRANEE, PREFET COORDONNATEUR DE BASSIN RHONE MEDITERRANEE

Obtenir le document : [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Mots clés : DIRECTIVE CADRE EAU, POLITIQUE DE L'EAU, PROGRAMME DE MESURES, SDAGE

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date : 2022

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 00059370

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://doc-oai.eaurmc.fr/cindocoai/download/DOC/11787/1/RMED_PDM_2022_2027.pdf_8508Ko

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sdage-programme-de-mesures-pdm-2022-2027-bassin-rhone-mediterranee0>

Evaluer cette notice: